

Discussion en direct avec Joëlle Chassard sur le marché du carbone - 14 juillet 2009



Le rapport *State and Trends of the Carbon Market Report 2009* (Rapport sur l'état et les tendances du marché du carbone en 2009) de la Banque mondiale révèle que le marché a doublé de taille pour atteindre 126 milliards de dollars, comme nous l'avons souligné dans un récent article sur la finance carbone intitulé *Carbon Finance Key Part of Future Climate Change Fight* (La finance carbone est un élément clé de la lutte future contre le changement climatique).

Une nouvelle moins réjouissante est que la valeur des transactions finançant de véritables réductions d'émissions dans le cadre de projets a diminué de 12 % pour se chiffrer à environ 6,5 milliards de dollars en 2008.

La baisse est attribuable à un ensemble complexe de facteurs liés à la difficulté d'obtenir un financement pour les projets respectueux de l'environnement en temps de crise financière, aux délais réglementaires et à l'incertitude relative à l'avenir du marché suite à un nouvel accord sur le changement climatique qui devrait entrer en vigueur en 2012.

« Il faut dès à présent et plus que jamais trouver des solutions novatrices pour financer la lutte contre le changement climatique si nous voulons affronter ce qui constitue la plus importante menace aux priorités de développement des pays et communautés les plus pauvres », dit Joëlle Chassard, directrice de l'unité de finance carbone de la Banque mondiale.

Joëlle Chassard, responsable de l'unité Finance Carbone de la Banque mondiale, a répondu à vos questions sur l'état du marché du carbone dans le monde.

En savoir plus sur [Joëlle Chassard \(a\)](#)

Transcription

Daniel Chege Muoria :

Je suis du Kenya et j'estime qu'il est de la responsabilité de tous de planter des arbres et de sauver notre planète. Je me suis donné pour mission de planter 20 000 arbres. J'aimerais savoir comment m'inscrire à un programme de crédit carbone et en faire bénéficier ma communauté.

Joëlle Chassard :

Il existe actuellement deux façons d'obtenir des crédits carbone :

- a) le marché du carbone volontaire et
- b) le Mécanisme de développement propre (MDP) du Protocole de Kyoto.

Chacune de ces initiatives a établi ses propres critères d'admissibilité et processus pour la mise en œuvre des activités qui peuvent rapporter des crédits carbone.

Pour plus d'informations, consultez leurs sites web respectifs. Votre admissibilité dépendra, entre autres, du type de terres sur lesquelles vous plantez et de la taille de la plantation. Votre premier interlocuteur devrait être le point focal sur le changement climatique (MDP) du Kenya, au ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles. Vous pourriez également vous adresser à des organisations, telles que le *Green Belt Movement*, qui sont actives au Kenya dans la mobilisation des communautés, pour qu'elles plantent des arbres et obtiennent des crédits carbone. L'équipe de la Banque mondiale peut également vous aider en vous fournissant davantage d'informations.

Consultez notre [service d'assistance \(a\)](#)

Francois Tchuissi:

Bonjour madame Chassard,

Je suis un planteur de cacao camerounais en zone forestière, je possède environ quatre vingt hectares de forêt vierge. Inquiet des conséquences du changement climatique je dois néanmoins prendre soin de ma famille; or en zone forestière; l'exploitation du bois, et le déboisement en vue de créer de nouvelles plantations sont les seules alternatives rentables à court terme.

Voici ma question:

Comment les habitants des zones forestières peuvent-ils bénéficier directement des crédit carbone pour préserver la forêts?

Je souligne le mot directement ou via un tiers de confiance car la corruption est telle en Afrique que si l'on confie cet argent aux administrations locales, il est certain qu'ils ne toucheront pas l'intégralité de ce qui leur est dû, mettant en péril la possibilité de transformer les habitants des zones forestière en "gardiens" des forêts qu'ils occupent.

Merci de bien vouloir considérer ma question.

Joëlle Chassard:

Le Cameroun est un des pays participant au Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier (FCPF) de la Banque mondiale ([Forest Carbon Partnership Facility \(a\)](#)), dont le but est d'appuyer les pays dans la préparation et mise en œuvre d'une stratégie nationale pour la réduction des émissions dues à la déforestation et la dégradation des forêts (REDD).

Le Cameroun a déjà signé son Accord de Participation avec le FCPF et doit bientôt commencer à préparer sa stratégie nationale. Dans cette stratégie, il est possible que le pays adopte un mécanisme pour compenser les propriétaires directement, mais ça dépendra du pays. Vous pourriez obtenir plus d'information auprès du Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature.

Une autre possibilité pour qu'un propriétaire puisse accéder directement au marché de carbone, est celle du marché volontaire pour lequel il faudrait préparer un dossier de projet à présenter à des acheteurs intéressés.

Tom Diwai Vigus :

La finance carbone reconnaîtra-t-elle bientôt le fait que les produits du bois tels que les artéfacts, les meubles, les éléments structurels des maisons, etc. sont de véritables capteurs de carbone et qu'à ce titre ils devraient être inclus dans les mécanismes de transaction des crédits carbone ?

Joëlle Chassard :

Votre question est très intéressante, Tom.

Pour le moment, il n'y a aucune solution immédiate en vue dans la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC).

Parmi les principaux obstacles, il y a la question de l'attribution (Qui obtient les crédits carbone ? L'entité qui a planté les arbres ? La personne qui achète la table ? Ou la personne qui utilise la table ?).

Il y a également la question de la vérification (comment vérifier que les produits du bois continuent à séquestrer le carbone ?).

En termes de comptabilité, un plein débit est enregistré lorsque le bois est récolté (il est tenu pour acquis que tout le carbone contenu dans le bois est alors émis) et aucun crédit ne peut être comptabilisé pour la séquestration du carbone dans les produits.

Vijay Mathur :

J'aimerais savoir comment une usine de production de vêtements en Inde peut participer à la finance carbone. J'ai également besoin de la liste des experts qui pourraient m'aider dans ce domaine. Les experts peuvent me joindre à mon adresse électronique vi.aepc@gmail.com.

Joëlle Chassard :

J'ai bien peur qu'il n'y ait pas beaucoup de chances qu'une usine de vêtements puisse bénéficier de la finance carbone. En effet, la production de vêtements ne demande pas une très forte consommation en énergie et, par conséquent, le potentiel de réduction des émissions au moyen d'améliorations de l'efficacité énergétique est relativement limité.

De plus, il serait très difficile de justifier le caractère complémentaire de ces améliorations, un principe clé du Mécanisme de développement propre.

La source de production d'électricité qui alimente l'usine présente davantage de potentiel. Il y a encore beaucoup à faire au niveau de la production d'électricité pour en réduire le contenu en carbone, surtout en Inde. Nous espérons travailler plus étroitement avec l'Inde dans ce domaine à l'avenir.

Musa Sidibey :

On dit que les pays en développement contribuent moins aux émissions de carbone, mais qu'ils ont tendance à souffrir davantage de leurs effets négatifs sur le climat. Que fait votre unité pour atténuer cette externalité négative à la suite du rapport indiquant que le financement actuel des projets axés sur les émissions est en baisse ? Quel impact aura cette diminution du financement sur notre scénario qui est déjà le plus défavorable ?

Joëlle Chassard :

Même s'il est vrai qu'il y a actuellement un ralentissement des transactions dans le cadre de projets sur le marché du carbone, la Banque mondiale continue d'accroître son soutien aux projets de réduction d'émissions.

Mon unité (www.carbonfinance.org (a)) gère les fonds carbone qui achètent les réductions d'émissions générées par des investissements dans bon nombre de pays en développement. Nous avons en particulier un vaste éventail d'activités en Afrique dans les domaines de l'énergie, de la foresterie et de la gestion des déchets. De plus, nous aidons les pays à mettre au point des [stratégies de préservation des forêts](#) (a).

Malgré la crise financière, nous poursuivons ces activités et globalement la Banque mondiale incite fortement à l'atténuation du changement climatique dans le monde en développement. Si par « externalité négative » vous faites référence à l'impact du changement climatique sur les perspectives de développement de votre pays, telle qu'une augmentation des événements météorologiques extrêmes (inondations, sécheresses prolongées, ouragans plus fréquents, par exemple), la Banque mondiale accélère ses travaux sur l'« adaptation », en commençant par de nombreuses analyses sur ce qu'elle signifie et quels sont ses coûts. La Banque travaille en collaboration avec les pays individuels pour évaluer leurs besoins en matière d'adaptation et trouver des solutions pour répondre à leurs besoins. Ne manquez pas la publication en octobre prochain d'un rapport de la Banque mondiale sur l'économie de l'adaptation.

Otabor Isaac :

Comment les gouvernements des pays en développement peuvent-ils inciter les entreprises à financer de manière novatrice la lutte contre le changement climatique, alors même que la plupart d'entre elles sont gravement touchées par le ralentissement économique mondial actuel ?

Merci.

Joëlle Chassard :

La beauté du Protocole de Kyoto est qu'il a mis en place des mécanismes qui permettent aux entreprises des pays industrialisés de soutenir les réductions des émissions dans les pays en développement en achetant des crédits carbone. Il s'agit d'une réelle innovation dans le monde du développement puisque les entreprises des pays industrialisés sont en relation directe avec les projets des pays en développement qui ont pour objectif spécifique de réduire les émissions de gaz à effet de serre et qui permettent, par la même occasion, un transfert de technologies.

À titre d'exemple, la Banque mondiale a mis sur pied un certain nombre de fonds carbone qui servent justement à cela (www.carbonfinance.org (a)). Ces fonds ont reçu de l'argent de diverses entreprises de l'Europe et du Japon (consultez notre rapport annuel sur notre site Web pour obtenir la liste de ces entreprises). Avec cet argent, la Banque mondiale achète des crédits carbone pour des investissements réalisés par les initiateurs des projets dans des pays en développement.

Andrianjakarivelo Solofonirina:

Madagascar figure parmi les pays à haute biodiversité, la Grande Ile participe-t-elle au marché du Carbone?
Combien en a-t-elle déjà gagné ?
Vos perspectives pour ce pays de l'Océan Indien.

Joëlle Chassard:

Bonjour de Washington!

Madagascar a plusieurs opérations carbone en cours. Dans le secteur des forêts, par exemple, le Ministère de l' Environnement, Eaux et Forêts est en train de mettre en œuvre un projet de reboisement avec des essences autochtones dans la région de Moramanga, avec l'appui de Conservation International (CI) et de la Banque mondiale (BM). Madagascar est aussi un des premiers pays à mettre en œuvre des projets REDD – Réduction des émissions liées à la déforestation et dégradation des forêts, y compris un projet assez avancé dans le Corridor Ankeniheny-Zahamena, avec CI et la BM et un autre projet dans le Parc de Makira, avec WCS. Ces projets sont en train de commercialiser des crédits carbone sur le marché volontaire, car les activités REDD ne sont pas éligibles dans le Mécanisme de Développement Propre du Protocole de Kyoto.

Mayumi :

Il me semble que le système actuel de financement de carbone a très peu contribué à aider les pauvres dans les pays en développement à adopter des sources d'énergie de remplacement propres. Comment peut-on lier de manière efficace la finance carbone et les institutions de microfinancement afin de répondre aux besoins en énergie propre des pauvres ?

Joëlle Chassard :

Je ne suis pas vraiment d'accord avec vous. Même si le processus est lent et que nous en sommes encore au début de l'atténuation du changement climatique, notre expérience avec les fonds carbone tels que le Fonds de développement communautaire pour le carbone (www.carbonfinance.org (a)) nous prouve qu'il est possible d'atteindre les communautés locales et les populations pauvres pour travailler avec elles afin qu'elles aient accès à des énergies de remplacement propres.

Nous travaillons, par exemple, avec la banque Grameen au Bangladesh pour promouvoir l'utilisation de l'énergie solaire par les ménages pauvres. Il y a encore beaucoup à faire dans ce domaine, en travaillant de concert avec les institutions de microfinancement.

Si vous travaillez dans le domaine de la microfinance, n'hésitez pas à communiquer avec notre gestionnaire de fonds. Notre [service d'assistance](#) (a).

Robert Desbiens:

Bonjour Mme. Chassard

Je vous ai adressé hier une question concernant le lien possible entre le CDM/MDP et le financement en mode PPP pour ce qui est des investissements en infrastructures, en transports urbains durables (notamment en ce qui regarde les projets de corridors réservés pour autobus). J'aimerais savoir si vous pouvez y répondre. Merci et salutations

Joëlle Chassard:

Bonjour! Puisque vous semblez être québécois, laissez-moi répondre en français. En effet, nous travaillons sur le développement de méthodologie s'appliquant au transport urbain dans le cadre du Mécanisme de développement propre.

Je vous suggère de prendre contact avec une de mes collaboratrices, Madame **Holly Krambeck**, à hkrambeck@worldbank.org. Elle pourra vous informer des projets sur lesquels nous travaillons, y compris des projets de transport public.

P :

Bonjour, Joëlle. J'essaie de trouver des statistiques tirées de travaux de recherches sur :

- 1) le nombre de fonds axés sur l'environnement par rapport au nombre de fonds commerciaux pour le carbone/l'environnement.
- 2) la taille moyenne des investissements.

Je vous remercie à l'avance de votre aide.

Joëlle Chassard :

Bonjour,

Je n'ai pas la réponse à votre question sous la main, mais je serai heureuse de la chercher pour vous. Veuillez soumettre votre question à notre spécialiste des communications, madame Isabel Hagbrink, à l'adresse électronique ihagbrink@worldbank.org, et elle donnera suite à votre demande.

Arif Paul :

Bonjour Joëlle,

Je suis développeur de projet et j'ai conçu un projet MDP de transformation des déchets de la biomasse en 15,5 MWh d'électricité en Inde. Les données relatives à la faisabilité du projet sont prêtes et les avantages sociaux, économiques et financiers sont démontrés.

Le projet éclairera 150 000 maisons, créera 45 emplois dans la région et engendrera 635 000 crédits de réduction d'émissions sur 10 ans.

Comment peut-on s'inscrire à l'un des deux fonds carbone de la Banque mondiale ?

Cordialement,

Joëlle Chassard :

Bonjour. Votre projet semble intéressant.

Veuillez soumettre votre note d'idée de projet à notre [service d'assistance](#) (a).

Nous nous ferons un plaisir de l'examiner.

Ache Idachaba :

Bonjour. J'espère que vous pourrez m'éclairer quant aux obstacles qui freinent la mise en œuvre des projets MDP en Afrique. À l'heure actuelle, l'Afrique ne représente que 2 % de tous les projets MDP enregistrés. Pourquoi l'Afrique compte-t-elle un si petit nombre de projets ? Et que peut-on faire pour augmenter ce nombre et avoir plus de recours aux mécanismes de finance carbone ? Par exemple, avec toutes les activités d'exploration et de production en Afrique subsaharienne, pourquoi n'y a-t-il pas plus de projets de finance carbone pour réduire les émissions fugitives, les opérations de torchage, etc. ? Il en va de même dans les secteurs miniers et énergétiques. Toute réponse à ce sujet sera grandement appréciée.

Joëlle Chassard :

Bonjour ou bonsoir si vous nous écrivez d'Afrique...

Permettez-moi d'essayer de répondre à vos questions très intéressantes. L'Afrique a peu d'émissions de carbone, c'est un fait, et il n'est donc pas surprenant qu'on y trouve moins de projets MDP que dans d'autres parties du monde. Il s'agit également d'une région où le secteur privé, qui est à l'origine de la plupart des initiatives MDP ailleurs, est moins proactif. Le Mécanisme de développement propre nécessite des investissements initiaux considérables dans le domaine du renforcement des capacités et de la formation, tant du côté de l'investisseur que du gouvernement du pays concerné. Il faut du temps pour comprendre le mode de fonctionnement et les avantages de ce mécanisme. Nous aidons les pays à combler leur retard.

À notre avis, le continent africain est hautement prioritaire et, par le biais de nos fonds carbone, nous participons actuellement à bon nombre de projets (près de 17 % de tous nos projets l'an dernier étaient en Afrique). Plusieurs de ces projets portent justement sur les secteurs que vous avez mentionnés. Toutefois, nous sommes bien conscients qu'il reste encore beaucoup à faire et nous étudions actuellement la manière d'intensifier nos activités dans ces secteurs clés.

Charles :

Comment puis-je contribuer financièrement à ce programme ?

Joëlle Chassard :

Charles, nous sommes toujours à la recherche de financement. Plusieurs de nos fonds pourraient vous intéresser.

Pourquoi ne pas appelez **Isabel Hagbrink** pour en discuter ? Son numéro de téléphone est le 1 202 458 0422. Elle attend votre appel.

C'était la dernière question à laquelle j'avais le temps de répondre aujourd'hui. Merci de votre intérêt. N'hésitez pas à communiquer avec nous par l'intermédiaire de notre [service d'assistance](#) (a) ou en écrivant à notre spécialiste en communications, madame **Isabel Hagbrink**, à l'adresse ihagbrink@worldbank.org.

(a) indique une page en anglais.